

RÈGLEMENT DU TIRAGE AU SORT • VOLVEREMOS A VIAJAR

ARTICLE 1

Pourront participer au présent tirage au sort les personnes majeures résidant en Espagne ayant rempli le formulaire sur le site web de www.sansebastianturismoa.eus ou sur les réseaux sociaux.

ARTICLE 2

Le délai pour participer au tirage au sort commence le mercredi 3 mars 2021 et prend fin le 30 juillet 2021 à 23 h 59. Les noms des gagnants du tirage au sort seront publiés le 5 août sur le site Web de Donostia San Sebastián Turismoa et les gagnants seront contactés par courrier électronique.

ARTICLE 3

Le prix* :

- 2 nuits en chambre double avec vue sur la mer et petit-déjeuner au *Lasala Plaza Hotel* (4 étoiles)
- Assister à la Bandera de La Concha depuis un emplacement privilégié avec vue sur la baie.
- 1 activité aquatique de la boutique en ligne de Donostia Turismoa.

Dans le contexte sanitaire actuel, Donostia San Sebastián Turismoa se réserve le droit de modifier les dates d'entrée en jouissance du prix.

ARTICLE 4

Donostia San Sebastián Turismoa se réserve le droit d'exclure les personnes qu'il considère s'être livrées à de quelconques actions frauduleuses.

ARTICLE 5

Donostia San Sebastián Turismoa sera habilité à régler toutes les situations non envisagées par le présent règlement, ainsi que tous doutes qui pourraient résulter de son interprétation.

ARTICLE 6

Ce tirage au sort est organisé par Donostia San Sebastián Turismoa. INSTAGRAM ne participe pas à sa réalisation et n'a aucune responsabilité à ce sujet. Il en va de même de FACEBOOK et de TWITTER.

ARTICLE 7

La participation au tirage au sort implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.